

AR Prefecture COMMUNE DE GRÉZELS

046-214601304-20250219-D Séance du 19 février 2025
Reçu le 24/02/2025

Date de la convocation : 14/02/2025

Le dix-neuf février deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien PEREZ

Membres en exercice : 10

Présents : 9
Quorum atteint : oui
Votants: 10
Pour: 10
Contre: 0
Abstentions: 0

Présents : Maurin BERENGER, Agnès CHAPELET-VOYE, Christine COGNÉ, Quentin FOURNIÉ, Valérie JAMPIERRE, Patrick JOUCLAS, Serge LEVERGEOIS, Sébastien PEREZ, Monique RIVIERRE
Représentés : Marianne PEROCHÉAU représentée par Serge LEVERGEOIS
Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Serge LEVERGEOIS

Objet: Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - GREZELS 2024 - D_2025_03

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M PEREZ Sébastien :

- Après avoir entendu et approuvé le conseil financier unique de l'exercice
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de 172 598.13€

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	105 835,78
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	30 730,92
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	66 762,35
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2024	172 598,13
A. EXCEDENT AU 31/12/2024	172 598,13
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	172 598,13
B. DEFICIT AU 31/12/2024	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PÉREZ

AR Prefecture

046-214601304-20250219-D_2025-03-05
Reçu le 24/02/2025



Le secrétaire de séance,
Serge LEVERGEOIS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 24 / 02 / 2025
et publié ou notifié
le 24 / 02 / 2024

